

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 novembre 2009

NB : AFFICHAGE des délibérations à l'hôtel de ville du 18 novembre 2009 au 18 décembre 2009.

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Rodrigue DESMET - Isabelle MARIAGE - Jeannique VANDEWIELE - André VARLET - Chantal VANOVERMEIR - Antonio DA SILVA - Catherine SUBTS - Jean-Louis BEAUVENTRE - Michel PETILLON - Réjane CASTEL - Patrick BOSSUT - Rose-Marie BUCHET - Thierry BUCQUOYE - Chantal NYS -- Bruno ACKOU - Sophie LAFRENOY - Laurent WINDELS - Claudine ZAHM - Jean-Jacques FERON - Geneviève LEROUGE - Dany DELBECQUE - Claudie RIUS - Sylvain LAMBLIN - Hervé DELVAS - Valérie STIEREMANS - Thibault TELLIER - Cathleen COPPIN-QUIVRON - Eric ZAJDA - Peggy LAMBLIN - Guy PLOUVIER

PROCURATION :

CARDON Nathalie, procuration Jeannique VANDEWIELE
CASTELEIN Annick, procuration Réjane CASTEL

SECRETAIRE :

Sylvain LAMBLIN

* *Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2009*

* *Présentation de l'éphéméride*

1.01 - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) - Exercice 2010

Les Orientations Budgétaires pour l'année 2010 sont présentées par Monsieur Patrick BOSSUT et débattues par les membres du Conseil Municipal.

Délibération adoptée.

1.02 - Petite enfance - Conventionnement entre la ville et le Service des Familles - Avenant n°1 - Subventionnement complémentaire

Monsieur Patrick BOSSUT propose de consolider le subventionnement municipal en fonction des missions confiées à l'association « service des familles » et au regard de la situation financière de celle-ci. Une subvention supplémentaire de 136.000 € est nécessaire.

Avant le vote, les élus impliqués dans l'une ou l'autre de ces associations ont été invités à quitter momentanément la séance. Sont sortis : Mmes LEROUGE, NYS, RIUS et LAMBLIN Mrs BEAUVENTRE et BUCQUOYE.

Délibération adoptée

1.03 - Action sociale en direction des personnes âgées - Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - Conventions de partenariat avec le Syndicat Lys Nord Métropole (SLNM) pour 2010 et la ville de Tourcoing à compter de 2011 - Prise en charge des frais correspondants par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur Jean-Louis BEAUVENTRE rappelle le rôle du CLIC et présente les démarches effectuées par la ville de Roncq et 7 autres communes de la Vallée de la Lys (Bousbecque, Comines, Deûlémont, Halluin, Linselles, Warneton et Wervicq-Sud) depuis plus d'un an visant à nous ancrer dans un CLIC adapté à notre population, à notre territoire et à nos équipements. Après large réflexion, il est proposé d'associer notre commune au projet C.L.I.C de la Vallée de la Lys sous une formule transitoire d'un an puis de rejoindre le CLIRPA de Tourcoing à compter du 1^{er} janvier 2011.

Délibération adoptée

1.04 - Action sociale - bon d'achat annuel aux enfants du personnel communal - Extension du dispositif

Il y a quelques mois, le Comité Technique Paritaire (C.T.P) a souhaité réviser le dispositif relatif au bon d'achat annuel aux enfants du personnel communal pour le rendre plus dynamique et plus large. Madame Cathleen COPPIN QUIVRON propose donc d'élargir le dispositif comme suit :

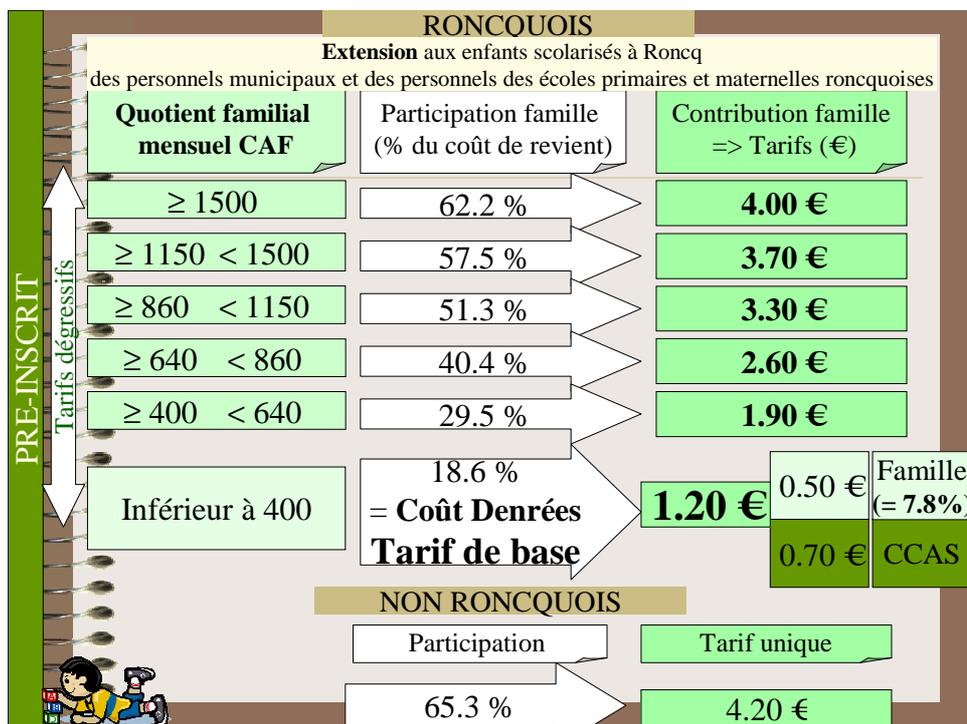
- valeur nominative portée à 40 € (au lieu de 32 €)
 - enfants jusqu'à 11 ans révolus dans l'année => maintien du chèque cadeau multi enseignes
 - enfants entre 12 ans et 17 ans révolus dans l'année => choix entre chèque « culture » et coupon « sport »

Délibération adoptée

1.05 - Modernisation des services à la famille - Refondation des bases de la tarification municipale - Mise en œuvre d'un nouveau dispositif applicable à la restauration scolaire

Monsieur Thierry BUCQUOYE présente les nouveautés du guichet unique (pré-réservation, paiement en ligne...). Après un travail en transversalité avec les services municipaux et les représentants de toutes sensibilités composant l'assemblée délibérante, il est proposé de moderniser la grille tarifaire et de supprimer la gratuité systématique au profit d'un dispositif réversible de relais par l'intermédiaire du CCAS pour les Roncquois en difficulté.

Nouvelle grille de tarification :



Délibération adoptée.

-0-0-0-0-

Levée de séance à 22h15
CM - BD/LD fait le 17/11/2009